

NUCCI (di) (Vittorio-Umberto), Capitaine-commandant de la F. P. (Francavilla, Prov. de Chieti, Italie, 31.3.1878 — Rome, 10.6.1933). Fils de Pamfilo et de di Matteo, Enrichetta.

Enrôlé comme soldat au 3^e régiment d'infanterie le 10 août 1898, Vittorio di Nucci fut promu caporal le 16 septembre 1899, passa, le 4 décembre suivant au 8^e régiment de Bersaglieri, y obtint les galons de sergent le 29 novembre 1900 et, après un congé d'un an, y fut nommé sous-lieutenant de complément le 13 juin 1901. Il resta à la disposition de son Roi jusqu'au 10 janvier 1903, date à laquelle il sollicita un congé illimité pour pouvoir s'engager, en qualité de sous-officier, à la Force Publique de l'É. I. C.

Il quitta Anvers le 26 novembre 1903 et, après un stage de quelques semaines, de règle en ce temps-là, dans le Bas-Congo, fut mis à la disposition du commissaire de district de l'Ubangi et atteignit Libenge le 12 mars 1904. Le 28 mars, il fut adjoint au chef de poste de Yakoma qu'il remplaça, le 1^{er} décembre suivant à sa rentrée en congé. Le 16 octobre 1905, il fut nommé agent militaire. Le 12 novembre 1906, il descendit à Boma et, à son tour, rentra en congé.

Reparti d'Anvers le 11 juillet 1907, il fut à nouveau attaché au district de l'Ubangi, où il servit trois ans durant, pour rentrer en congé le 28 juin 1910.

Reparti d'Anvers le 4 février 1911, il fut encore une fois renvoyé dans l'Ubangi et mis en service à Yakoma. Mais, dès le 20 mars, il se vit chargé du secteur d'Imese, où il conquit le grade militaire de lieutenant et se vit désigné pour passer dans le personnel supérieur des districts en qualité de chef de secteur de 2^e classe. Le 14 mars 1913, toujours lieutenant, le Gouverneur général, le statut des fonctionnaires et agents ayant été modifié, le maintenait dans l'exercice provisoire de fonctions territoriales dans le district de l'Ubangi jusqu'à la fin de son terme, le 27 juin suivant.

Reparti le 8 janvier 1914, il resta attaché au District de l'Ubangi jusqu'au 18 septembre 1915. L'Italie étant entrée en guerre à côté de nos Alliés et à nos côtés, il demanda, le 16 mai 1916, une mise en disponibilité qui lui permettait de reprendre du service dans l'armée italienne, l'obtint et fut au front, deux ans durant, en qualité d'officier.

La guerre ayant pris fin, di Nucci reprit le chemin de la Colonie belge et y arriva le 17 septembre 1919. Il fut alors promu capitaine de la F. P., le 1^{er} octobre 1920, capitaine commandant le 18 novembre 1921, et y resta en service jusqu'au 3 avril 1923.

Rentré alors en congé, il retournera encore au Congo, pour y accomplir trois termes de service, du 11 novembre 1923 au 19 décembre 1925, du 22 juillet 1926 au 5 décembre 1928 et du 12 septembre 1929 au 18 septembre 1931.

Rentré définitivement en Italie fin 1931, le vétéran ne survécut que deux ans à une carrière exceptionnellement longue pour l'époque et entièrement accomplie, à la satisfaction de ses chefs, au service de la Belgique civilisatrice du Congo.

Di Nucci était, à sa mort, officier de l'Ordre royal du Lion, chevalier de l'Ordre de la Couronne, porteur de la Croix de guerre italienne, de la Médaille des Vétérans coloniaux et titulaire de l'Étoile de Service en or avec raies.

18 août 1954.

[J. J.]

Marthe Coosemans.